L'an mil huit cent quarante huit et le
dix mai je soussigné huissier près le
Tribunal d'Exposition séant à Carolin
soussigné =
à la requête de Mesdames les membres
du Bureau de Bienfaisance de la ville de
St Germain proprietaire et Dépositaire de
Joseph Delfau propriétaire demeurant à St Germain
ont élu domicile ai signifié à Mr Jean
Baptiste Blanc fermier demeurant à Orthez
factor constitué le sieur Jean Cordier
fermier du Bureau demeurant St Germain notaire
le huit avril 1840 enregistré et expédié la somme
ainsi qu'il s'en ignore ce présent dit ai fait
commandement de payer aux Dames Entre les mains
ded. Mr Delfau ou de Mr Blanc présent
de prices les deniers ou quittances valables
la rente annuelle et garantie depuis trente
à dater de la fraction de Lait jusqu'au jour
les sidemnités qui sont pour lui de ce fait dans
le délai de la loi il y a contrainte de payer toutes
les voies et Dépens de droit et en Dépens = Sous
réserve les droits de Mes Dames de recourir
conditionnés de la g. rente de prononcer la déchéance
pélagiques dont acte Lui ai laissé dud. contrat
et du présent aud. Mr Blanc dans son domicile
parlant = Lui mêmes Coût [illegible] francs
18. G. Joanny

1.50
1.38
1.40
1.70
2.20
6
11.18

Enregistré à Orthez le Quinze Mai 1848.
fol. 76 V. c. 1er Rendu sept dix neuf C.

2.20